

François Asselineau et l'UPR demandent solennellement à M. Macron de ne pas signer le Pacte de Marrakech de l'ONU le 11 décembre 2018 et de le soumettre au peuple français par référendum.

Texte :

Dans une [courte vidéo](#) devenue virale après quelques heures de diffusion seulement, François Asselineau a décortiqué les dispositions précises du Pacte de Marrakech de l'ONU qui prétend organiser au niveau mondial des « migrations sûres, ordonnées et régulières ». Ce texte présente des postulats éminemment contestables, notamment le caractère prétendument nécessaire et bénéfique pour tous d'organiser continuellement des « migrations ordonnées et régulières » d'un bout à l'autre de la planète.

L'invocation de la « mondialisation » pour tenter de justifier un tel postulat révèle le caractère idéologique et géopolitique d'un tel texte dont le caractère prétendument "facultatif" ne doit pas faire illusion. **Il s'agit d'ancrer dans les esprits, et de contraindre les gouvernements à faire leur, le principe de l'abolition des frontières étatiques, des souverainetés et des identités nationales.**

Il s'agit aussi de ravalier les êtres humains au rang de nomades éternels et d'en faire de nouveaux esclaves du XXI^e siècle, servant de simples variables d'ajustement pour maximiser le profit des actionnaires des entreprises transnationales. **Dans leur principe cynique, ces « migrations ordonnées et régulières » ressemblent à s'y méprendre à une version enjolivée et édulcorée de la traite négrière du XVII^e siècle, qui était déjà odieusement « ordonnée et régulière ».**

François Asselineau souligne également que **de nombreux pays refusent de signer ce Pacte**. Aussi bien au sein de l'Union européenne (**Autriche, Belgique, Bulgarie, Hongrie, Italie, Pologne, République tchèque, Slovaquie...**) - ce qui prouve que M. Macron ne peut se retrancher derrière nulle "valeur commune européenne" pour signer ce document - qu'en dehors de l'UE (**Australie, États-Unis, Israël**). La **Suisse** réserve sa position par ailleurs.

En conséquence, François Asselineau et l'Union populaire républicaine (UPR) demandent solennellement à M. Macron de ne pas signer le Pacte de Marrakech de l'ONU le 11 décembre prochain.

Ils lui demandent en revanche de le soumettre à la décision du peuple français par référendum, en vertu du principe de la République énoncé à l'article 2 de la Constitution, qui est « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

L'article 3 de notre Constitution précisant qu'« aucun individu ne peut s'attribuer l'exercice » de la souveraineté nationale, **M. Macron n'a aucune légitimité pour décider tout seul d'un choix aussi stratégique pour l'avenir de la France, alors que tous les sondages montrent qu'une écrasante majorité de Français ne sont pas d'accord avec un tel choix.**

Contact médias :

presse@upr.fr

06 72 02 57 34